

AFFICHAGE DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE D'UN CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal

Compte-rendu sommaire de la séance du 19/06/2015

Le quorum n'est pas atteint. Conformément à la loi, le conseil se réunira le LUNDI 29 JUIN 2015 à 20 heures 30 minutes et délibérera quel que soit le nombre de membres présents.

Vu pour être affiché le 22/06/2015, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales.

Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus sera affiché au présent tableau, publié dans la presse locale et publié dans le prochain bulletin municipal.

À URUFFE, le 22/06/15

Le Maire,

